

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

Présidence : M. Nicolas Bersier, Président

1 – Appel

21 conseillères et conseillers sont présents, 7 se sont excusés. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

2 – Adoption de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour est accepté tel que présenté à l'unanimité.

3 – Adoption du précédent procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022 a été envoyé aux conseillères et conseillers. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

4 – Rapport de la Commission de Gestion concernant la visite bâtiments et des infrastructures du village

M. Pieric Magnenat lit le rapport.

M. N. Languetin demande ce qu'il en est du toit du collège (berceau) qui montrait des signes de vieillesse déjà lors de la tournée de gestion 2021. M. B. Martignier répond que cela a été contrôlé, il n'y a pas de risque. La Municipalité attend les décisions sur l'avenir du site scolaire à Vaulion pour donner la suite voulue à l'entretien de ce toit.

Mme M. Reymond Chenuz a lu dans le rapport que des dysfonctionnements de la step pourraient avoir lieu en cas de coupures d'électricité, qu'en est-il ? M. B. Martignier répondra dans les divers.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions, soit :

- **D'accepter** le rapport tel que présenté
- **De prendre** note des points relevés
- **De décharger** la commission de gestion de son mandat

sont acceptées à l'unanimité.

5 – Préavis et rapport de la commission de gestion chargée d'étudier le préavis 2022-03 relatif au budget pour l'exercice 2023

M. Michael Roch lit le rapport et remercie pour le préavis très complet qui facilite la compréhension du budget et le travail de la commission.

M. D. Moffrand demande pourquoi il y a deux rentrées de loyer pour la Dent-de-Vaulion ? M. C. Goy répond que la buvette d'alpage et le magasin sont séparés. Deux baux à loyer distincts seront signés et le nouveau tenancier devra tenir un décompte à part pour le magasin.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions, soit :

- **D'adopter** le budget de fonctionnement 2023 tel que présenté par la Municipalité et bouclant sur un excédent de charge de CHF 12'822.00
- **De relever** la commission de gestion de son mandat

sont acceptées à l'unanimité.

6 – Communications de la Municipalité et divers

M. Danilo Perotti, informe que le dossier de modérateurs de vitesse dans le village est toujours en cours.

Mme Caroline Paccaud informe que la fuite à l'administration communale a été colmatée et le mur sera prochainement refait. La chaudière a été réglée et il n'y a plus de perte d'eau. Les problèmes sont donc résolus.

M. Claude Goy

Forêts : les coupes prévues cette automne ont été plus conséquentes qu'annoncées, cela est dû à l'attaque de bostryche. Le bureau du Groupement forestier du Vallon du Nozon va déménager à Bofflens dès le 1^{er} janvier 2023.

Alpages : les travaux à la Dent-de-Vaulion sont terminés. Au printemps, il ne resta plus que les aménagements extérieurs et certains aménagements intérieurs. Les comptes ne sont pas encore bouclés mais la prévision est rassurante pas de grosse surprise.

Mme M. Reymond Chenuz demande pourquoi la Municipalité a attendu pour l'aménagement du magasin par exemple ? M. C. Goy répond que certains aménagements doivent être discutés avec le nouveau tenancier, la Municipalité et l'architecte.

M. Bernard Martignier informe que le bureau DTP SA prépare l'étude pour l'assainissement (séparatif) entre l'Hôtel des Trois Cœurs et l'Eglise. Travaux prévus pour 2024.

Pénurie d'électricité et de gaz : la Municipalité a fait les planifications demandées aussi bien pour la distribution d'eau que l'épuration et également pour l'accueil et l'information à la Population. Les informations suivront au fur et à mesure des besoins.

M. D. Moffrand a entendu que les communes devaient mettre sur pied un point d'hébergement qu'en est-il ? M. B. Martignier répond que oui il y aura à Vaulion un Point de Rencontre d'Urgence (PRU) en cas de phase 4 de la pénurie. Ce PRU ne sera pas de l'hébergement mais surtout pour les informations et l'appel aux secours urgents.

M. Claude Languetin, Syndic confirme que l'éclairage public est éteint de 23h à 5h. pour des économies d'énergie et encourage la population à faire de même, il n'y a pas de petites économies.

Le Plan Energie et Climat Communal est lancé. Un bureau a été choisi pour ce travail et nous attendons les décisions de subventions de l'Etat de Vaud pour la poursuite de ce projet.

Energie Naturelle Mollendruz SA, ce projet a franchi une étape de plus, le Tribunal fédéral a débouté les opposants et le Plan Partiel d'Affectation est maintenant en vigueur.

Personnel communal, deux jubilaires reçoivent les félicitations de la Municipalité, soit M. Daniel Roch, pour 20 ans aux rennes de la Bourse communale et M. François Magnenat, 30 ans d'activité en tant qu'employé de commune.

M. Ph. Bally demande ce qu'il en est de la décision d'un nouveau collègue dans le Vallon du Nozon. M. C. Languetin informe qu'il n'y a pas encore eu de décision prise. Une étude de faisabilité a été réalisée sur trois sites, tous sont réalisables mais avec des différences. Le Codir de l'ASCOVaBaNo va se positionner et ensuite les Municipalités. L'affaire est à suivre.

Mme M. Reymond Chenuz demande s'il y a des projets de chauffage à distance au sein de la Commune et en particulier avec le haut de la Rue du Collège (Laiterie-Collège) ? M. C. Languetin répond que pour la Commune rien n'est à l'ordre du jour, il y a bien un projet privé qui se dessine au centre du village mais pas plus de détails pour l'instant.

Tous les Municipaux ainsi que le Président du Conseil souhaitent à tous les conseillères et conseillers de belles fêtes de fin d'années et leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

M. Nicolas Bersier, Président, informe qu'il est de tradition que le Conseil communal fasse un don de CHF 500.00 en fin d'année.

M. M. Ortega propose de maintenir le don de CHF 500.00 en faveur de l'Atelier Imagine de Mmes Adeline Languetin et Carine Suter.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Le Président, M. N. Bersier informe que les dates des séances pour 2023 pour le 1^{er} semestre sont fixées au 6 avril et au 8 juin 2023. Il n'y aura pas de votations fédérales et cantonales le 12 mars 2023.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 20h40.

Le Président
N. Bersier

La Secrétaire
V. Meyer